



MICROFICHE N°

03104

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

1

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE D'INFORMATION AGRICOLE



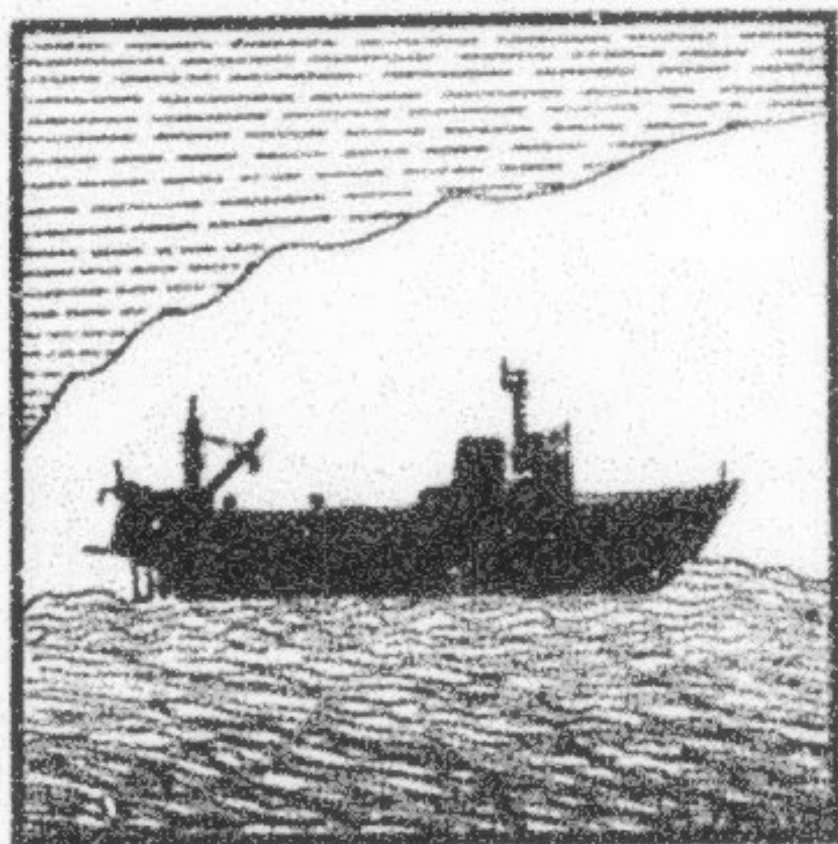
--- ADVI 1960

République Tunisienne

Ministère de l'Équipement

Commissariat Général à la Pêche

LA PÊCHE EN TUNISIE



N° 1

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL

1980

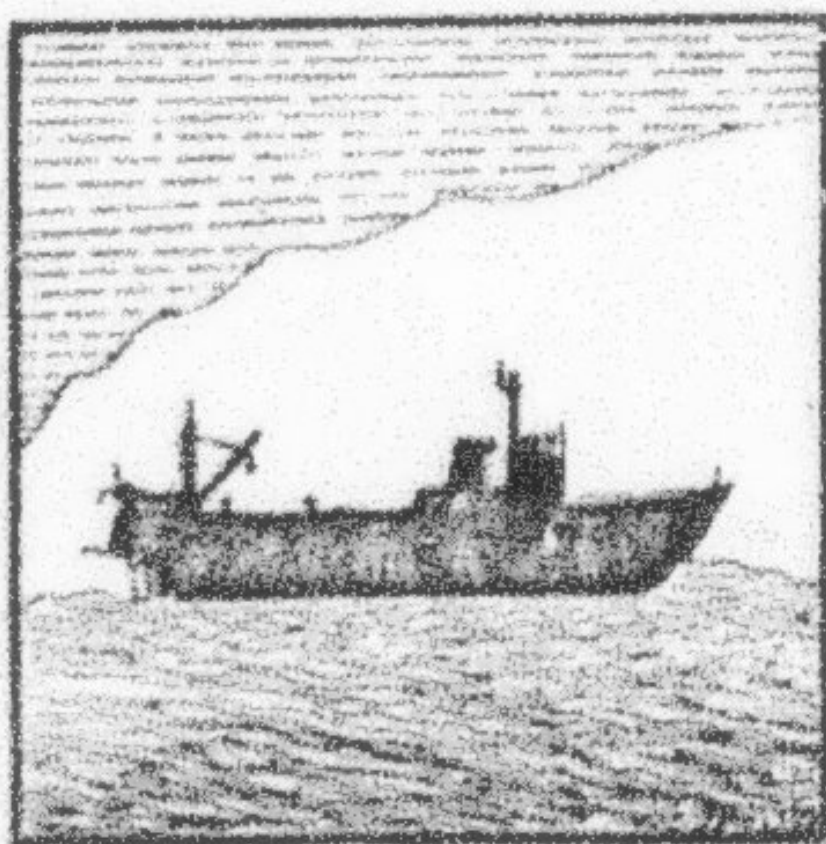


République Tunisienne

Ministère de l'Équipement

Commissariat Général à la Pêche

LA PÊCHE EN TUNISIE



N°1

BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL

S O M M A I R E

PREFACE	viii
1) POURQUOI UN COMMERCE GENERAL A LA PECHE	1
2) BILAN DES ACTIVITES DE 1979 ET PROGRAMME D'ACTION 1980	- 8 - 5109
3) DEVELOPPEMENT DE LA PECHE COULIERE DE FAUCONNIER	- 17 - 5115
4) PLANCHER SUR L'ENCADREMENT DE L'ETAT A LA PECHE	19
5) NOTE CONCERNANT LE REGIME SOCIAL DES PÊCHEURS	- 21 - 5116
6) ETAT COMPARATIF DES APFONTS ET DES PRIX MOYENS DES PRINCIPALES ESPECES DE POISSON AU MAI 1980 DE TOUTE (JANVIER - FEVRIER - MARS - 1980).	- 25 - 5117

P R E F A C E

Avec la nouvelle réorganisation du secteur de la pêche et la création du Commissariat Général à la Pêche, il est nécessaire de disposer d'un outil tel que ce nouveau bulletin "La Pêche en TUNISIE", pour faire connaître dans tous les milieux administratifs et professionnels en Tunisie la situation et le devenir du secteur de la pêche ainsi que les activités du CGP en la matière.

Ceci pourrait aussi développer les contacts entre l'Administration et le public et créer un courant d'échange entre les différents organismes travaillant dans le secteur de la pêche.

Le bulletin traitera des sujets les plus divers : de la petite information jusqu'à la présentation de rapports d'activité, de projets de développement de tous les problèmes auxquels se trouve confronté notre pays pour développer le secteur.

Je souhaite donc le plein succès à ce bulletin et je ne doute pas que toutes les informations et tous les articles qu'il publiera seront bien accueillis par les lecteurs et contribueront au bon développement de la pêche tunisienne.

Le Commissaire Général à la Pêche

BILAN DES ACTIVITES DE 1978

ET

PROSPECTIVE D'ACTION DE 1980

I. GENERALITES :

Le présent rapport concerne l'activité de la Direction des Pêches durant l'année 1978 et les objectifs qui seraient alors à réaliser pour la Commission Générale à la Pêche au cours de l'année 1980.

Depuis sa création le C.G.P. s'est attelé aux tâches suivantes :

- Transfert du personnel relevant de la Marine Marchande et son affectation.
- Transfert du personnel relevant du Ministère de l'Agriculture (Direction des Pêches).
- Transfert du personnel de la Sous-Direction des Ports Maritimes et son affectation.
- Préparation du budget de fonctionnement et du budget d'équipement pour 1980.
- Préparation de l'organigramme du C.G.P.
- Préparation de la loi des cadres du C.G.P.
- Mise en place de la nouvelle structure administrative du C.G.P. à l'échelle centrale et régionale.
- Synthesiser et réévaluer les anciens projets de pêche et lancer de nouveaux projets.
- Contacts répétés avec les syndicats d'armateurs afin de connaître les doléances des pêcheurs.

II. ACTIVITES DE L'ANNEE 1978 :

1°/ INTERPRETATION :

Le secteur de la pêche a été caractérisé par une stagnation de la production au cours des années 1977 et 1978 et un léger redressement en 1979.

ANNEE	PROVISIONS	REALISATION	
		PRODUCTION RECENTEE	PRODUCTION REELLE (ESTIMEE EN TONNES)
1978	60.000	44.102	35.861
1979	63.000 ramené à 60.000	46.066	37.273

• L'estimation de la production réelle tient compte de l'autoconsommation et des productions non déclarées ou déclarées partiellement.

Il est à signaler que certaines contraintes constatées au cours des années 1977 et 1978 demeurent et méritent d'être évoquées de nouveau :

- De nombreux chalutiers et barges ont un taux d'immobilisation élevé pour diverses raisons : Flotille vétuste, fréquence des pannes et difficultés de réparations, divergence entre les associés.

- La pêche hauturière est peu développée.

- La commercialisation des produits de la pêche échappe au département de l'Agriculture.

- La désaffectation des jeunes pour la pêche est préoccupante.

- Main d'œuvre insuffisante et manquant de qualification.

- L'augmentation légère de la production est due à une bonne campagne de pêche au feu (+ 6,60 %).

2°/ NOUVEAU :

TYPE D'ORGANISATION	A B C D E				
	1977	1978	1979	1980	1981
Barges côtières	5543	5722			5761
Loupes	228	212			213
Chalutiers	213	214			216
Theoliers	4	7			7

3°/ VARIATION COMPARATIVE DE LA PRODUCTION :

par type de pêche (en tonnes).

TYPE DE PÊCHE	PRODUCTION REELLE		VARIATION	
	1978	1979	1980	%
Pêche au Chalut	10.480	10.683	+ 193 t	+ 0,58
Pêche côtière	22.790	22.683	+ 236 t	+ 2,38
Pêche au feu	18.666	20.200	+ 1534 t	+ 8,22
Divers	0.945	4.618	+ 3673 t	+ 17,28
TOTAL	52.881	58.184	+ 5303 t	+ 9,02

D'après ce tableau, seule la pêche au feu a enregistré une augmentation substantielle de 1836 Tonnes soit 6,25 % par rapport à la production de 1978.

Quant à la rubrique "divers" elle est composée des groupes d'espèces suivantes :

- Pêche Lapunaire :	647 T
- Pêche au corail :	347 T
- Pêche aux éponges :	10 T
- Coquillages :	557 T
- Coquilles (Margarites et tanelors) :	1810 T
- Langoustes :	15,3 T
- Crevettes (production espagnole) :	140 T

* La production de crevettes figurant 24,1 dans la rubrique "divers" au chabot.

4°/ EXPANSION REALISEE : (les 10 premiers mois).

	1978	1979	1980	1981
	QUANTITE (EN TONNES)	PRESENTE (en 1980 D)	QUANTITE (EN TONNES)	PRESENTE (EN 1980 D)
Poissons frais	351	401	225	375
Mollusques et crustacés	1272	935	605	643
TOTAL	1623	1336	830	1018

5°/ ENGAGEMENT DE L'ETAT A LA PECHE :

Les crédits accordés en 1979 ont porté sur l'acquisition de :

- 2 Tronçonneurs
- 2 Chalutiers * : Subvention
- 1 Lamparo
- 35 Parques d'otidres
- 25 Opérations de modernisation et de remise en état.

Le volume global accordé des crédits accordés à ce titre s'élève à 495 Mille Dinars (dont 1, 235 Mille Dinars (Subvention) : soit un total de 935 Mille Dinars.

6°/ ETUDE ET STATISTIQUES :

- Compilation des statistiques : production, flotille, transformation.
- Etude sur la rentabilité des chalutiers (en cours d'achèvement).
- Informatisation de la pêche au chalut et au treuil.
- Etude de la rénovation de la flotille de pêche (en cours).
- Etude de la construction navale en Tunisie (en cours).

7°/ VULGARISATION :

a) la vulgarisation dans le secteur de la pêche s'est manifestée par des émissions de télévision (émissions de 30 à 30 min), des émissions de radio (émissions de 30 min + 30 émissions de 10 min), des articles de presse, des projections de films et de diapositives, des journées d'information et des contacts directs avec les professionnels au niveau de tous les ports et centres de pêche :

b) Recyclage des cadres formateurs en matière de nouvelles techniques de pêche :

c) Introduction de nouvelles techniques de pêche par des démonstrations en mer (projet japonais, Centres de Formation, C.F.P. et S.M.P.P.) :

d) Assistance de pêcheurs artisans (surtout barques I.S.A.) pour l'entretien des coques et la remise en état des moteurs.

8°/ RECHERCHE :

En cours de l'année 1979, les activités de l'INSTITUT ont été très diversifiées : recherche, enseignement participation à des campagnes en mer.

a) Recherches halieutiques :

- Etude et évaluation de poisson démersal du Plateau Continental Tunisien :

- Etude des principales espèces de poissons du Golfe de Tunis,
- Etude des stocks de crevettes et de poissons dans le Golfe de Gabès (en voie d'achèvement).

- Etude des stocks de thonides.

- Etude biologique du poisson bleu
- Etude des céphalopodes
- Etude de la dynamique des populations : statistiques des pêches et échantillonnage biologique.

b) Aquaculture :

- Station de Grand Et Salé : la superficie est passée de 1 à 2 ha. Les activités ont porté sur la continuation et l'extension des expériences portant sur la production d'alevins de loups, de daurade et de carpes ainsi que de post-larves de arctétie.

c) Contamination et pollution marine :

- Continuation de l'étude de la pollution dans le lac de Thau et dans les zones marines de Etex, Gignac.
- Association de l'INRA dans les projets coordonnés du plan d'action de la Méditerranée.

d) Équipement et technologie de la pêche :

- Mise au point définitive d'une gamme de matériels de fond adaptés aux mers françaises et d'un nouveau chalut à grande ouverture.
- Essais après mise au point et confection d'une cage pour la pêche côtière.

e) LEGISLATION ET POLICE DE LA PÊCHE :

a) Législation :

- Examen et conclusion aux formalités de promulgation du projet de loi portant code de la pêche de la pêche.

b) Police de la pêche :

- 16 infractions commises par des bateaux italiens, 2 par des bateaux grecs pour un montant de transaction de 155.000 francs.
- Plus de 600 infractions ont été commises par des pêcheurs français la majorité l'ont été dans le Golfe de Gênes.

c) Matriculation :

- 5536 pêcheurs ont été matriculés en 1971/1972 (matriculation de cartes professionnelles).

- Régime social :

Pas de nouveaux affiliés au courant de 1979 pour les mêmes raisons qu'en 1978 à savoir la position de l'U.D.A. qui réclame que le calcul de la cotisation à la C.N.S.S. se fasse sur le salaire réel et non sur le salaire forfaitaire prévu par le décret du 15 Juin 1977.

10. FORMATION PROFESSIONNELLE :

a - Plan de l'enseignement des pêches :

La formation est assurée dans trois établissements :

- Trois Ecoles Secondaires de Pêche
- Cinq Centres de Formation Professionnelle de Pêche.
- Quatre Centres fonctionnant dans le cadre du programme de développement rural.
- Un centre relevant de la Marine Nationale

Au cours de l'année scolaire 1978-79 des établissements comptaient à la rentrée scolaire 1978 élèves pour une capacité d'accueil de 1500 ; 50% élèves se sont présentés aux examens de fin d'études et 30% ont été déclarés admis.

- 10 Ingénieurs Halieutes ont été formés par la section pêche de l'INAT.

- Formation production : la formule consiste à entreprendre les jeunes élèves durant leur scolarité auprès des armateurs privés en vue de les faire participer directement à la production.

- Diffusion d'un rapport sur les résultats positifs obtenus par cette formule.

- 90 % des élèves touchés par cette nouvelle formule sont désormais acquis au secteur.

- Formation de 21 Plongeurs sous-marins par le Centre de Formation de Plongeurs de Tcherka.

b) Autres activités :

- L'habilitation de quelques disciplines se poursuit en vue de sa généralisation.

- Organisation de séminaires et de cours de recyclage au C.F.P. de Nakhla.

Séminaire sur la sécurité maritime

Séminaire sur le chalut de fond et sur le chalut sémipélagique
et sur le matériel de détection (collaboration avec les experts japonais).

Environ 300 participants ont pris part à ces activités

III. PROGRAMME D'ACTIVITE 80 :

1 - Encouragement de l'Etat à la Pêche :

Il convient de rappeler des dispositions suivantes retenues en 78 :

- La priorité, dans l'octroi des crédits sera donnée aux zones sous-exploitées (côte septentrionale) et aux régions où les ports ne sont pas saturés.

- Toute acquisition d'unités de pêche d'occasion, provenant de l'étranger, est désormais interdite.

- Plus d'acquisition nouvelle de barques côtières dans le cadre du POSEP.

- Baisse dans le circuit de production des barques immobilisées versé directement à la B.N.T.

- Renforcement des actions de suivi auprès des pêcheurs en vue d'accroître le taux de remboursement des prêts.

- Les investissements prévus sont de 800 Mille Dinars pour les contraintes antérieures et 1 Million 500 Mille Dinars pour l'année 1980 (nouveaux projets

2 - Vulgarisation :

- Emissions à la radio et à la télévision

- Vulgarisation des systèmes de détection des poissons

- Vulgarisation des techniques de pêche (pêche pélagique, pêche au thon, per palangres flottantes et sennes tournantes).

- Publication d'un bulletin trimestriel d'information sur la pêche en Tunisie.

3 - Formation Professionnelle :

- Renforcement de la formation pratique des élèves et extension de la formule "Formation - Production" déjà entamée dans certains centres.

- Renforcement de la section Pêcher de Taharza
- Révision des programmes d'enseignement et leur adaptation aux campagnes de pêche.

4 - Etudes et Statistiques :

- Préparation de la brochure annuelle des statistiques
- Etude de la mise en valeur de la mer de Bougherra
- Analyse de l'étude concernant les ports de Kélibia, Taharza
- Etude de l'état de la flotte et sa modernisation
- Etude des salaires des pêcheurs
- Etude des Sociétés Natives.

5 - Recherche :

- Prospection des mines de poissons bleus et actualisation des résultats de 1976.
- Continuation de l'étude de la crevette dans la golfe de Gafsa
- Continuation de l'étude de différents chaluts.
- Etude du tartaron et d'autres espèces de substitution
- Participation à l'enseignement halieutique de l'INAT (section pêche).

6 - Législation et Police de la Pêche :

a - Régime Social des Pêcheurs :

Mise en application du décret du 11 Juin 1977 instituant le régime de Sécurité Sociale des Pêcheurs en Tunisie.

b - Actions Législatives et protection des Ports :

- Loi portant police de la pêche en Tunisie : le texte est actuellement soumis aux formalités de promulgation.
- Dans le cadre de la refonte de cette loi il est prévu la refonte de l'arrêté du 13 Novembre 1951 relatif à l'exercice de la Police de la Pêche en Tunisie.
- Elaboration d'un arrêté relatif à la fixation des tailles minimales de capture des principales espèces de poissons, mollusques et crustacés.
- Refonte de l'arrêté réglementant la Pêche à la Crevette.

- Institution de zones de défense et de parcs marins.
- Elaboration de l'arrêté fixant les périodes de validité du certificat médical des pêcheurs.
- Elaboration d'un arrêté réglementant la pêche au tartarone en Tunisie.
- Elaboration de l'arrêté fixant les effectifs minimums des bateaux de pêche.

2 - Les Projets de Coopération :

1 - Continuation du projet Sponsoring C.I.P. de l'Arabie : introduction de nouvelles techniques de pêche en Tunisie (pêche palangre flottante, pêche sélégique, chalutage de fond).

2 - Démarrage du Projet PNUD-Projet conjoint UNCTAD-CNF consistant à prospecter les eaux Tunisiennes et à évaluer les stocks de poissons à l'aide d'un bateau école mis à la disposition de la Tunisie par la F.A.O.

3 - Démarrage du 2ème Projet PNUD "Développement de la Pêche Côtière" construction de 10 ports secondaires ; acquisition de 450 barques skiffées et création de 10 unités mobiles pour la formation et l'assistance des pêcheurs.

4 - Assistance technique française :

- Evaluation des structures de formation et des circuits de distribution et de commercialisation des produits de la Pêche.
- Proposition de nouvelles mesures à entreprendre.
- 5 - Exploitation rationnelle des ports de pêche en vue de stimuler la production :
 - Entretien des ports de pêche
 - Renforcer et compléter l'infrastructure existante en vue de rendre les ports plus fonctionnels.

FIN

13

VUE